

# ALM Formateur PRAP 2S et APS ASD

— Formation complémentaire Accompagnement à la mobilité

## Objectif

Intégrer l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi dans l'animation des Acteurs PRAP 2S ou APS ASD, selon le certificat détenu.

Modalité pédagogique — **PRÉSENTIEL**

### — EN RÉSUMÉ

La formation "ALM Formateur PRAP 2S et APS ASD" permet de mettre en œuvre des formations d'Acteurs PRAP 2S (Sanitaire et médico-social) ou d'APS ASD (Acteur Prévention Secours du secteur de l'Aide et du Soins à Domicile) conformes aux nouveaux référentiels de 2021 dans le cadre d'un projet d'établissement.

### — CONTENU

Cette formation, qui remplace exceptionnellement le MAC et qui est obligatoire pour tous les Formateurs PRAP 2S et APS ASD avant le 31 décembre 2022, traite les points suivants :

- Les enjeux de l'accompagnement à la mobilité de la personne aidée,
- La mise en œuvre d'une démarche intégrant les déplacements naturels,
- L'évaluation des capacités en fonction du déplacement à réaliser,
- Les modalités d'assistance en lien avec l'environnement,
- Les aides techniques adaptées,
- Le développement et la promotion des dispositifs PRAP 2S et APS ASD.

### — COMPÉTENCES VISÉES

- Enseigner les fondamentaux de la prévention des risques.
- Expliquer la mise en œuvre de l'évaluation des risques professionnels.
- Clarifier l'animation de la prévention des risques professionnels.

### — PÉDAGOGIE

Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.

70 % pratique 30 % théorique.

## Le programme

### 1 Le dispositif ALM dans la formation PRAP 2S/APS ASD

- L'accompagnement à la mobilité en prenant soin de l'autre et de soi.
- Les enjeux de l'ALM.

### 2 Les déplacements naturels

- Définir les notions de déplacement naturel et de déplacement spontané.
- Les étapes d'un déplacement naturel et les mouvements élémentaires qui les composent.

- Le schéma décisionnel ALM.
- Le recueil des informations indispensables.
- L'évaluation de l'environnement, des capacités et des risques.

### 3 Les différents accompagnements

- Les principes sécuritaires et les gestes permettant de les respecter lors de l'ALM.
- Les niveaux d'assistance en fonction des capacités à réaliser les étapes du déplacement.
- La guidance verbale.

FORMATION



— **28 heures**

soit 4 jours de formation

Référence —

**ALM**

### PRÉREQUIS

Titulaire du certificat de Formateur PRAP 2S ou de Formateur APS ASD.

### PUBLIC

Formateurs PRAP et APS ASD.

### ORGANISATION

De 4 à 10 participants.

### INTERVENANTS

Formateur de formateur PRAP 2S et/ou APS ASD certifié par l'INRS et formé au dispositif ALM.

### ÉVALUATION

Renouvellement du certificat de formateur PRAP 2S et/ou APS ASD de l'assurance maladie Risques professionnels et l'INRS à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 3 ans.

- L'aide sans portage délégué.
- Les aides techniques.

### 4 La certification

- Les différentes épreuves certificatives.
- L'organisation pédagogique et logistique des formations d'Acteurs PRAP 2S et d'APS ASD selon les nouveaux référentiels.